



## **AVIS PUBLIC**

### **Restriction temporaire de l'utilisation de l'eau potable - Secteur Villa des Érables, Parc Iago, Rang 1 (trompe souris) et route du Trou-de-la-fée**

**La Ville de Desbiens informe les citoyennes et les citoyens qu'en raison des travaux de réfection d'un ponceau sur la route du Trou-de-la-Fée, il a été nécessaire de basculer temporairement sur l'ancien système de surpression afin d'assurer la distribution de l'eau potable dans les secteurs de la Villa des Érables et du Parc Iago.**

Ce basculement a entraîné une sollicitation accrue du surpresseur actuellement en fonction, lequel est un équipement vieillissant. Afin de préserver son bon fonctionnement et de maintenir l'alimentation en eau potable dans le secteur, des mesures temporaires de restriction sont mises en place.

**Il est donc interdit, et ce jusqu'à nouvel ordre pour les secteurs concernés :**

- D'arroser les pelouses, jardins, fleurs ou haies à l'aide du boyau d'arrosage ou de système automatique;
- De laver les véhicules ;
- De remplir ou d'ajouter de l'eau dans les piscines, spas ou jeux d'eau;
- De laver les entrées de cour, trottoirs, patios ou autres surfaces extérieures;
- D'utiliser l'eau potable à toute fin non essentielle;
- Tout autre dispositif ou activité qui requiert l'utilisation d'eau en continu.

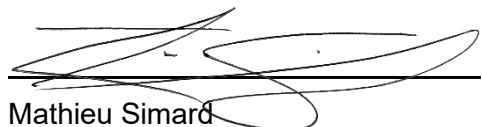
Il est cependant permis de faire l'arrosage manuel des végétaux et pot ou en terre.

Dans le cas de nouvelle pelouse, de plantation d'arbuste ou d'installation d'une nouvelle piscine, il est OBLIGATOIRE d'obtenir au préalable l'autorisation de la personne responsable en communiquant au 418-346-5571 poste 2800.

Ces mesures sont nécessaires afin d'assurer un approvisionnement continu en eau potable pour l'ensemble des résidents concernés.

La Ville de Desbiens remercie les citoyens de leur compréhension et de leur collaboration. Toute levée des restrictions ou information supplémentaire sera communiquée dès que la situation le permettra.

Donné à Desbiens,  
Ce 12 juin 2026



Mathieu Simard  
Directeur Général et greffier-trésorier